



Question partage d'héritage

Par bezaidash

Bonjour,

J'aurais besoin d'explications concernant un héritage litigieux.

Mon papa des décédé en Mai 2017 et avait 4 enfants, sa compagne (une femme avec qui il avait refait sa vie) est décédé en Juillet 2018 ayant 1 enfant.

En découle un héritage à diviser entre mon papa et sa compagne, d'un coté nous sommes 4 héritiers (soit 12,5% chacun) tandis que de l'autre il n'y en a qu'un (soit 50%).

La question est la suivante :

Sommes nous dans le droit (et en avons nous la possibilité) de demander une modification des parts de chacun des 2 parties ?

A savoir que mon père percevait des revenus 3 fois supérieur à cette personne, que toutes les factures étaient prélevées sur son compte (ainsi que tout les payement) à lui, tandis que tout les biens étaient à son nom à elle (voiture, électroménagers, etc..).

Nous savons aussi qu'avant son décès (celui de mon père), existait un compte commun, sur lequel il y avait certaines sommes, hors ce compte à "disparus" et sa banque nous dis qu'il n'en a jamais existé, comment cela ce fait il (nous avons les "tickets" de ce compte, mais avec pleins de XXXXX à la place du numéro de compte, donc impossible de le retrouver ?

Voici la situation dans sa globalité, j'ai essayé de la synthétiser au mieux mais difficiles d'avoir des réponses concrètes sans détails. Si besoin d'avantage d'explications n'hésitez pas à me solliciter.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses, espérant avoir des bonnes nouvelles concernant ce partage inégal et immoral.

Bonne soirée, Guillaume.

Par ESP

Bonjour

Votre père était concubin ou remarié.?

Régime matrimonial ?

Donation entre époux ?

Testament ?